

GIE Legal2digital

LGH

Annonce n° 645

Type Constitution de société

Parution print 31/01/2024 · Le Journal de Mayotte (ffff)

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 15/01/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :LGH

Objet social : l'activité de holding, de prise de participations, de gestion d'un portefeuille de participations, de droits sociaux et de toutes valeurs ou droits mobiliers ou immobiliers, de gestion, d'assistance, de conseil et de formation

- l'animation de ses filiales opérationnelles, la participation active à la conduite de la politique de son groupe et au contrôle de ses filiales opérationnelles ;

- l'activité de toutes prestations administratives, techniques ou commerciales, l'assistance à gestion de toute société ainsi que la réalisation d'études de toute nature au bénéfice tant des filiales de la société que de tous tiers,Siège social :28 Pantagone Kangani 97690 KOUNGOU.

Capital : 1247312 ₮

Durée : 99 ansPrésident : M. LALLEMAND Gérald, Jean, Expédit, demeurant 28 Pantagone Kangani 97690 KOUNGOU

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote ; les actions du Cédant n'étant pas prises en compte pour le calcul de cette majoritéImmatriculation au RCS de Mamoudzou

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.